

Département de l'AIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE

143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20221102-DEC2022-105-AU
Date de télétransmission : 02/11/2022
Date de réception préfecture : 02/11/2022

DECISION DU PRESIDENT
N° D2022-105

Objet : Convention avec le SR3A pour l'installation de panneaux d'information en bords de la rivière d'Ain sur trois communes de la CCPA

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2020-94 en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment pour signer les contrats et conventions engageant la Communauté de communes pour un montant n'excédant pas 15 000 € HT par an, ainsi que leur avenant ;

CONSIDERANT que les bords de la rivière d'Ain sont de plus en plus fréquentés, de fin avril à septembre, et que cette augmentation de fréquentation entraîne une recrudescence d'incivilités ;

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) prévoit de mener une campagne de communication sur la basse rivière d'Ain à travers la pose de panneaux et notamment sur des communes de la CCPA ;

- DECIDE de signer une convention avec le SR3A pour l'installation de panneaux d'information dédiés à la communication estivale sur les communes de Blyes, Saint-Maurice-de-Gourdans et Villieu-Loyes-Mollon.
- PRECISE que le coût total des prestations (fabrication + pose) est estimé à 2 631,20 € TTC.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 2 novembre 2022
Publiée le 09 NOV. 2022*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 2 novembre 2022.

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

